

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1690**

Intitulé

Socio-esthéticien(ne)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Cours d'esthétique privé à option humanitaire et sociale (CODES)	Directeur CODES

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330t Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La socio-esthétique est la pratique professionnelle des soins esthétiques auprès des personnes fragilisées par une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse, ...), psychique (handicap, toxicomanie, ...) ou en détresse sociale (chômage, exclusion sociale, détention, ...).

Le socio-esthéticien(ne)s exercent dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires en milieu médical et médico-social.

Exercer le métier de socio-esthéticien(ne) suppose de :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat d'esthétique- cosmétique (cf : Loi n°96-603 du 5 juillet 1996)
- Avoir une expérience suffisante en esthétique (minimum 2 ans) pour avoir développé des compétences techniques et une motivation pour exercer son métier autrement
- Suivre une formation complémentaire au métier d'esthéticienne afin de s'adapter aux contraintes spécifiques qu'exigent les milieux médicaux et médicaux-sociaux.

Les grandes fonctions du référentiel d'activités socio-esthétique sont les suivantes :

1. Travailler en équipes pluridisciplinaires
2. Définir les besoins de soins socio-esthétiques
3. Prodiguer des soins socio-esthétiques adaptés aux personnes fragilisées
4. Animer des ateliers collectifs et participatifs
5. Conseiller
6. Transmettre
7. Evaluer

Après l'obtention de la certification, les Socio-esthéticien(ne) sont capables de :

1. Travailler en équipes pluridisciplinaires
 - Comprendre les missions, objectifs et modes de fonctionnement des équipes
 - Définir un projet de socio-esthétique en lien avec le projet d'équipe
 - Organiser le travail en collaboration avec les équipes
2. Définir les besoins de soins socio-esthétiques
 - Analyser les informations utiles et les enjeux de la prescription auprès des personnes compétentes
 - Elaborer un protocole de prise en charge socio-esthétique pour chaque bénéficiaire en fonction de sa situation ou problématique actuelle, de son contexte social, familial et professionnel et du projet d'équipe ou du projet individuel
 - Communiquer de façon adaptée avec les bénéficiaires pour ajuster les besoins
3. Prodiguer des soins socio-esthétiques adaptés aux personnes fragilisées
 - Considérer les bénéficiaires comme des individus à part entière
 - Communiquer de façon verbale ou non verbale avec les bénéficiaires en assurant une écoute active non médicalisée complémentaire aux équipes
 - Appliquer les techniques socio-esthétiques, sélectionner les cosmétiques, appliquer les procédures d'hygiène et gérer le temps d'intervention
 - Au cours du soin, identifier l'état psychologique du bénéficiaire, le stimuler, le rendre acteur du soin et ajuster son comportement en fonction des besoins liés aux pathologies ou problématiques.
 - S'adapter aux différentes conditions d'exercice (lit ou fauteuil du patient, cabine socio-esthétique, à domicile, ateliers, ...) et à l'environnement du bénéficiaire chaque fois différent (fauteuil roulant, sonde à oxygène, perfusion, chambre stérile, ...)
4. Animer des ateliers collectifs et participatifs
 - Concevoir des thèmes d'ateliers et leur mise en oeuvre (objectifs, déroulements, évaluations, contraintes matérielles et budgétaires) en lien avec les équipes
 - Gérer un groupe en favorisant les interactions entre les participants, en assurant une bonne gestion du temps et en utilisant les techniques d'animation et de communication en public adéquates
5. Conseiller

- Diagnostiquer les changements cutanés, morphologiques voire psychologiques où la/le socio-esthéticien(ne) peut apporter des solutions
- Recommander des produits cosmétiques adaptés et des gestes d'hygiène en vue de prévenir certaines pathologies cutanées en utilisant des outils telles que des fiches conseils.
- Guider les bénéficiaires dans l'apprentissage des techniques socio-esthétiques afin de s'approprier une nouvelle image corporelle (maquillage correcteur, conseil en image, ...)

6. Transmettre

- Informer les équipes sur les actions socio-esthétiques mises en oeuvre et les éventuels incidents
- Analyser les bénéfices apportés dans le cadre d'une prise en charge globale
- Faire partager son expérience aux Socio-esthéticien(ne)s stagiaires.

7. Evaluer

- Analyser l'efficacité des actions socio-esthétiques en fonction des objectifs visés et en utilisant les outils appropriés
- Rédiger des bilans d'activité trimestriels ou annuels
- Participer à des études cliniques visant à faire reconnaître l'impact de la socio-esthétique dans les différents milieux d'exercice

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les Socio-esthéticien(ne)s travaillent dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires :

en milieu médical :- hôpitaux publics et privés, cliniques,

- centres de lutte contre le cancer,
- maisons de retraites, EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)
- centres de médecine physique et réadaptation,
- associations diverses (La Ligue contre le Cancer, ...)
- en milieu médico-social ou social :- CSAPA (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie),
- CHRS (centres d'hébergement et de réinsertion sociale),
- foyers de vie,
- maisons d'arrêt,
- ESAT (établissements de service et d'aide par le travail), MAS (Maison d'Accueil Spécialisé)
- MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social)
- associations diverses (AIDES, ...)

Le niveau d'autonomie et la nature des responsabilités des Socio-esthéticien(ne)s leur permettent d'exercer généralement dans plusieurs établissements, sous différents statuts (salariées et/ou libéral).

Socio-esthéticien(ne)

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1208 : Soins esthétiques et corporels

Réglementation d'activités :

- Loi n°96-603 du 05/07/1996 sur l'exercice légal de la fonction d'esthéticien(ne)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- Mise en situation professionnelle « Atelier social » avec bilan
- Observation de pratique professionnelle en milieu hospitalier par un jury mixte
- 2 mises en situation professionnelle encadrées par un maître de stage reconnu par le CODES
- 1 mise en situation professionnelle dans la région d'origine de le/la candidate dans un établissement de son choix, avec un tuteur désigné
- 2 rapports de stage avec soutenance devant jury mixte
- Examen écrit sur 6 des disciplines théoriques enseignées et 2 études de cas pratiques

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	41% représentants des salariés 59% / représentants des employeurs
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	41% représentants des salariés 59% / représentants des employeurs
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	41% représentants des salariés 59% / représentants des employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 11 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Socio-esthéticien(ne)" avec effet au 18 décembre 2018, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel le 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles modifiant l'arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Socio-esthéticien(ne)" avec effet au 27 août 2016, jusqu'au 18 décembre 2018.

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Socio-esthéticien(ne)" avec effet au 13 octobre 2012, jusqu'au 27 août 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1994 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 20 décembre 2000 publié au Journal Officiel du 27 décembre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Socio-esthéticienne'.

Arrêté du 12 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 4 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat de capacité socio-esthétique'.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

38 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

[Site internet de l'autorité délivrant la certification de "Socio-esthéticien\(ne\)"](#)

Lieu(x) de certification :

Cours d'esthétique privé à option humanitaire et sociale (CODES) : Centre - Indre-et-Loire (37) [CHRU TOURS]

COURS D'ESTHETIQUE PRIVE A OPTION HUMANITAIRE ET SOCIALE (CODES) CHU Bretonneau

2, bd Tonnellé

37044 Tours

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CODES - CHRU Bretonneau - 2 boulevard Tonnellé - 37044 Tours Cedex 9

- Hôpitaux Nationaux de Saint-Maurice - 14 rue du Val d'Osne - 94 Saint-Maurice

Historique de la certification :

- Ancien libellé : "Certificat de capacité socio-esthétique" (arrêté du 12/12/1996 publié au Journal Officiel du 4/01/1997)

- Certificat de "Socio-esthéticien(ne)" enregistré au RNCP - Arrêté du 03/10/2007 publié au JO le 13/10/2007